



Litige vente d'un bien immobilier entre héritier et propriétaire

Par **Ide**, le **16/12/2015** à **00:04**

Bonjour à tous,

Je suis dans une situation complexe, ma mère est décédée brutalement fin juillet, elle était divorcée de mon père depuis janvier.

Malheureusement, il n'y avait pas eu encore liquidation des biens (notamment du pavillon), mon père qui avait été au début de la procédure de divorce demander par voie judiciaire de quitter le domicile, à toujours freiner et refuser les estimations des agences immobilières (sous estimation selon lui) pour la vente du pavillon.

Depuis l'annonce du décès de ma mère, il ne répond à aucuns messages ni appels de ma part. Le pavillon demeure inoccupé, sans visites ou entretiens de sa part.

Aujourd'hui, étant fils unique et seul héritier de ma mère, je vais bientôt avoir la succession.

Comment puis-je le forcer à mettre en vente?

Merci par avance pour vos réponses.

Par **janus2fr**, le **16/12/2015** à **08:16**

Bonjour,

Je suppose donc que la maison appartenait à vos 2 parents. Vous allez donc hériter de la part de votre mère et vous retrouver en indivision 50/50 avec votre père.

Si aucun accord amiable n'est possible pour la vente, il va vous falloir passer par le TGI pour demander une vente forcée. Voir pour cela votre avocat...

Par **Ide**, le **16/12/2015** à **08:29**

Merci pour votre réponse, c'est ce que je craignais avec une procédure longue et coûteuse.